

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, Salle Citoyenne, le jeudi 28 juin 2018 à 20h15.

Ordre du jour

- ✓ Lecture et approbation du procès verbal de la séance précédente
- ✓ Désignation du secrétaire de séance
- ✓ Compte-rendu décisions de M. le Maire en vertu de l'Art L2122-22

FINANCES

Décisions	Point budgétaire Décisions modificatives Demandes de subvention au conseil départemental pour les travaux de la RD 671 Demande de subvention fonds LEADER Subvention association Galo
------------------	---

URBANISME

Décisions	Numérotations de parcelles Etablissement d'une servitude conventionnelle sur une dépendance du domaine public routier – Rond-point de la Verrerie
------------------	--

PERSONNEL

Décisions	Adhésion au service de médiation préalable obligatoire du centre de gestion de la Gironde Convention d'adhésion au service d'assistance en gestion de contrat d'assurance du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde.
------------------	---

INTERCOMMUNALITE

Décisions	Cession du stade de football de Créon à la Communauté de Communes Convention de prestation de services mairie de Haux Convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (BT) et haute tension (HTA) aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques entre la commune de Créon, ENEDIS et Gironde Très Haut Débit
------------------	--

ASSAINISSEMENT

Décisions	Conventions tripartites entre les propriétaires des parcelles AE 196, AH84, AH83, le syndicat des eaux de Bonnetan et la commune de Créon pour la mise en œuvre de deux plateformes de retournement chemin de Grimard
------------------	---

Créon le,
22 juin 2018

Pierre GACHET
Maire de Créon

Procurat ion

Je soussignéempêché(e) d'assister à
la réunion du Conseil municipal qui se tiendra à la salle du Conseil de la Mairie de Créon, le
..... donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tous document à M
.....

ADMINISTRATION GENERALE

Décisions	Etude pour la mise en place de caméras de surveillance Convention avec l'association Tand'E2M pour la gestion de la station vélo. Lutte contre les termites et autres insectes xylophages-pouvoirs d'injonction du maire. Convention entre le Département de la Gironde et les Communes adhérentes au réseau partenaire « biblio.gironde »
------------------	---

PERISCOLAIRE

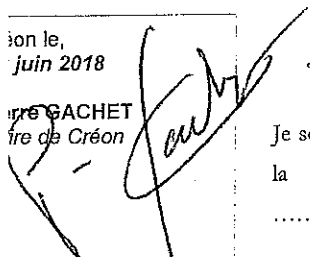
Décision	Gratuité de l'accueil périscolaire jusqu'à 17h
-----------------	--

FETES ET CEREMONIES

Informations	Festival entre deux airs La Piste sous les Etoiles Fête de la Rosière et du Rosier 2018
---------------------	---

le,
 juin 2018

M. GACHET
Maire de Créon



Procurat ion

Je soussignéempêché(e) d'assister à
 la réunion du Conseil municipal qui se tiendra à la salle du Conseil de la Mairie de Créon, le
 donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tous document à M
